

rentable du gouvernement ou de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais pour répondre aux besoins de ceux qui ont offert leur vie durant la dernière grande guerre et comme le gouvernement n'a pas jugé bon d'honorer cette promesse et de déférer la question au comité des anciens combattants — bien que j'espère qu'elle le soit — si nous ne pouvons pas recevoir et qui, je crois, est composé presque entièrement d'anciens combattants qui s'intéressent au bien-être de leurs frères d'armes et à leurs divers problèmes qui relèvent de tous les ministères de l'État. A mon sens, ce serait la façon logique de procéder, car nous pourrions ainsi passer à d'autres travaux de la Chambre. En terminant, je tiens à exprimer l'espoir que l'on nous présentera un rapport complet, réel, honnête et fondé sur les faits en ce qui a trait à la politique suivie, les dépenses effectuées et les revenus touchés à l'égard de l'entreprise de Fraserview, depuis la mise en chantier, en 1949, jusqu'à maintenant.

**L'hon. M. Nicholson:** Monsieur le président, ce poste unique de \$216,000 des crédits de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière 1964-1965, est fort modeste, étant donné la nature et l'ampleur de la besogne abattue par la société. Je tiens à signaler que les observations des représentants du Yukon et de Vancouver-Sud ne s'appliquent à aucun des articles particuliers formant ce montant global de \$216,000.

**L'hon. M. Nicholson:** Monsieur le président, ce poste unique de \$216,000 des crédits de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière 1964-1965, est fort modeste, étant donné la nature et l'ampleur de la besogne abattue par la société. Je tiens à signaler que les observations des représentants du Yukon et de Vancouver-Sud ne s'appliquent à aucun des articles particuliers formant ce montant global de \$216,000.

**M. Winch:** Le député de Vancouver-Sud n'a pas pris la parole.

**L'hon. M. Nicholson:** Toutefois, je suis heureux que le Parlement soit saisi de ces crédits, car cela fournit aux représentants en question et à d'autres députés l'occasion de traiter de l'activité de la SCHL et de formuler des observations sur le régime d'habitation et les programmes connexes du Canada. J'ajoute que je n'ai pas l'intention de donner une réponse détaillée, du moins en ce qui concerne l'attitude de la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard du projet Fraserview. A vrai dire, j'ai fait une déclaration très complète, ou du moins ce que plusieurs députés, notamment le député de Burnaby-Coquitlam, ont considéré comme un exposé très fouillé des opérations de la société, lorsque j'ai présenté le bill visant à modifier la loi nationale sur l'habitation.

[M. Winch.]

Sa mémoire doit faire défaut, ou bien il n'était pas à la Chambre cette fois-là, ou le député du Yukon n'aurait jamais parlé comme il l'a fait aujourd'hui. J'ai demandé qu'on m'apporte le texte des observations que j'ai prononcées ce jour-là, et je prierais un page de les porter à l'honorable député du Yukon. Il verra ainsi que j'ai traité cette fois-là de presque tous les points, à l'exception de meilleurs logements pour les Indiens.

**M. Nielsen:** J'étais ici.

**L'hon. M. Nicholson:** A propos du rapport Murray, je signale au comité que 75 p. 100 du coût de ce rapport a été acquitté par la Société centrale d'hypothèques et de logement. C'est au début de 1962 que la Commission fut chargée de rédiger ce rapport qui traite abondamment des conditions existant avant 1962.

J'aimerais aussi faire remarquer à l'honorable député du Yukon que le président de l'association de l'Ontario, M. Freiday, qui a assumé la responsabilité de préparer le rapport, est venu à mon bureau avec le professeur Murray. A cette occasion, le ministre provincial de l'Économie et du Développement, dont le gouvernement avait payé 25 p. 100 des frais, était aussi présent. M. Freiday et le professeur Murray nous ont félicités d'avoir anticipé sur bon nombre des points mentionnés au rapport et de les avoir prévus dans la mesure législative présentée en mai dernier, à laquelle s'est ajoutée celle de l'assemblée de la province de l'Ontario. Plusieurs allusions flatteuses ont été faites à l'égard du gouvernement en rapport avec les mesures prises par anticipation des critiques contenues dans le rapport.

**M. Nielsen:** J'offre mes compliments au ministre aussi.

**L'hon. M. Nicholson:** Merci! L'honorable député a soulevé cet après-midi un autre point qui demande d'être commenté. Tel que je l'ai annoncé à la Chambre tard en septembre, je crois, nous avons eu une conférence à Halifax—qu'on a appelée un symposium—à laquelle assistaient non seulement plusieurs ministres provinciaux et leurs sous-ministres, mais au delà de cinquante représentants de municipalités. Nous avons discuté la modification de la loi et ses possibilités. Lorsque nous avons convoqué la conférence d'Halifax, et celle qui l'a suivie à Saint-Jean, je suivais le conseil donné ici à la Chambre par l'un des députés de Toronto, l'honorable député de Danforth, je crois, qui au cours de ses remarques sur les modifications de la loi